

**L'ÉNONCIATION LITTÉRAIRE ET SON *SUJET*.  
LA TRADUCTION ET LA TERMINOLOGIE DE L'APPROCHE  
ÉNONCIATIVE DU TEXTE LITTÉRAIRE  
(FRANÇAIS/ROUMAIN)\***

**Raluca-Nicoleta BALAȚCHI<sup>1</sup>**

**Abstract:** Discourse analysis and pragmatics have significantly renewed the perspective on literary discourse. A series of translations from French into Romanian recently published raise a number of terminological issues. Following our experience as a translator of one of these texts, the present paper focuses on the difficulties and peculiarities that define the practice and theory of translating linguistics, with special reference to the field of discourse analysis and pragmatics applied to literature. We mainly focus on the terms related to the *subject*, seen as source and center of a particular type of enunciation, the literary one.

**Keywords:** literary discourse, pragmatics, subject, terminology, translation

**I. Une approche énonciative de la littérature. Les enjeux et le contexte de sa traduction**

Depuis plusieurs années, la littérature fait l'objet de nombre d'approches extrêmement enrichissantes en analyse du discours et en pragmatique. Le texte littéraire, vu comme type de discours, est nécessairement lié à son contexte, ce qui transforme l'œuvre, selon la vision de Dominique Maingueneau [2000, 2004], dans un *événement énonciatif*, construit à partir d'un tissage compliqué de fils entre *subjectivité*, *ethos*, *institution littéraire* et *fonctionnement textuel*. Comme l'auteur affirme (c'est nous qui soulignons) :

Le discours littéraire apparaît lui aussi comme une institution, avec ses **rituels énonciatifs** dont les genres sont la manifestation la plus évidente. C'est à l'intérieur de cette institution que la communication littéraire s'établit de manière appropriée. [...] On ne saurait réduire la fiction littéraire à une attitude du locuteur à l'égard de sa propre énonciation, puisqu'une des singularités du discours

---

<sup>1</sup> Université Ștefan cel Mare de Suceava, raluca pinzaru@litere.usv.ro.

littéraire est précisément de rendre problématique la notion même **d'énonciateur**, de dissocier l'individu qui écrit des figures de l'auteur que permet de diffuser l'institution littéraire. (Maingueneau, 2001 : 19, 24).

Le texte n'est pas destiné à la contemplation, il est **énonciation** tendue vers un co-**énonciateur** qu'il faut mobiliser pour le faire adhérer « physiquement » à un certain univers de sens. (Maingueneau, 2004 : 203)

Le renouvellement théorique apporte assez souvent des renouvellements sur le plan terminologique. En traduction, les ouvrages novateurs posent toujours la question de la meilleure adaptation dans la langue d'arrivée.

Le but de cet article est de discuter quels sont les difficultés et les points d'intérêt pour la terminologie qu'ont apportés quelques traductions récentes des livres de Dominique Maingueneau de français en roumain.

Nom de référence pour la linguistique et l'analyse du discours françaises, Dominique Maingueneau est bien connu en Roumanie dans le milieu des spécialistes du discours à l'université, mais pour le public large son approche originale de la variété des types de discours, dont le discours littéraire, reste, dans l'absence des traductions, quasiment inconnue. Suite à une collaboration importante depuis 2005, que l'auteur commence avec le département de français de l'université « Stefan cel Mare » de Suceava, émerge un projet de traduction de quelques-uns de ses ouvrages, *Pragmatică pentru discursul literar* (traduit par nous), *Discursul literar, Elemente de lingvistică pentru textul literar* qui paraissent à partir de 2007, à la maison d'édition Institutul European de Iași.

Plusieurs arguments ont fondé cette démarche traductive. La traduction, on le sait, est indispensable à l'évolution de tout savoir. La pragmatique linguistique, qui a fait son apparition dans les cursus universitaires en Roumanie progressivement ces vingt dernières années, est une discipline extrêmement dynamique et soumise à des influences diverses.

L'application des concepts de la linguistique énonciative, de pragmatique et surtout de l'analyse du discours sur un corpus littéraire que propose Dominique Maingueneau nous a semblé fort enrichissante pour un public de spécialistes – consacrés et en formation – car certains de ces ouvrages ont également un côté didactique important ; c'est le cas de *Pragmatique pour le discours littéraire*. La visée didactique du livre est manifeste autant dans l'organisation du livre (les chapitres

sont suivis par des exercices d'application) que dans la structuration de l'information de spécialité (présence de schémas explicatifs, index des notions et des auteurs, listes de lectures supplémentaires). Dans la variante en roumain, nous avons soigneusement préservé cette organisation, ce qui a demandé à certains moments des compétences rédactionnelles techniques particulières.

Une deuxième raison qui a justifié la nécessité de ces traductions est constituée par le fait que les ouvrages s'inscrivent dans l'intention déclarée de l'auteur de *rétablir la communication entre les enseignements linguistique et littéraire*, un clivage qui se ressent également dans l'enseignement roumain.

Se proposant d'introduire dans le champ de la littérature quelques notions de pragmatique, les ouvrages parus en traduction mettent en place une démarche attentive de renouvellement de perspective sur le texte/discours littéraire, à travers des exemples sélectionnés dans un corpus de textes littéraires français.

## **II. Le statut et les particularités des traductions des textes de linguistique**

Située à mi-chemin entre la traduction technique et littéraire, la traduction des textes théoriques impose l'application à la fois de processus spécifiques aux discours de spécialité et de stratégies et compétences caractéristiques pour les sciences humaines.

Lorsqu'il énumère, fort de son expérience de traducteur de philosophie, les particularités de traduction des sciences humaines, Rochlitz [2001] précise qu'une telle entreprise exige la prise en ligne de compte de toute une série de facteurs et aspects (extérieurs ou bien internes au texte à traduire), à commencer par les contraintes du contexte économique et intellectuel dans lequel paraît l'ouvrage (ce qui implique les stratégies éditoriales, le rapport des cultures envisagées), pour arriver aux contraintes inhérentes au domaine dans lequel on traduit, et à la longue liste des compétences du traducteur : linguistiques, techniques, culturelles et documentaires.

Dans la vision de Ladmiral (1990), toute traduction s'organise autour de trois pôles : professionnel, scientifique, culturel. Traduire un ouvrage relevant autant des sciences du langage que du discours littéraire, dont l'analyse est illustrée à l'aide d'un corpus de textes littéraires fondateurs pour la littérature française, suppose un travail de longue haleine, s'inscrivant dans une logique scientifique, didactique et à la fois culturelle.

Pour le traducteur d'un texte de linguistique, au-delà de la maîtrise des deux langues concernées, il s'agit également d'une excellente connaissance du domaine de spécialité envisagé ; d'autre part, nous tenons à mentionner que le champ de la linguistique impose également un côté créatif, novateur, car le traducteur adapte ou introduit dans la langue cible des concepts et des perspectives novatrices. Il va sans dire que les spécificités internes des textes de spécialité imposent un certain « comportement traduisant », influant sur les choix structurels et terminologiques. Les compétences du traducteur dans le domaine envisagé sont un pré-requis indispensable pour le succès d'une telle entreprise.

S'interrogeant sur les problèmes que soulèvent, de par leur complexité, les traductions linguistiques, Mejri [2003 : 177] attire en particulier l'attention sur l'importance du contenu conceptuel et de la cohérence terminologique :

Parmi les questions les plus évidentes dans la traduction spécialisée en général et la traduction linguistique en particulier la terminologie semble être celle qui nécessite le plus d'attention et à la solution de laquelle il est vraiment difficile de disposer de réponses toutes faites. La raison en est la complexité de la question qui implique non seulement des concepts censés avoir avec les termes employés une relation de bi-univocité mais aussi et surtout un discours métalinguistique qui, de par sa hiérarchie, renvoie à une langue renfermant des règles propres et disposant d'un métalangage en place.

Dans la section suivante, nous analyserons de plus près les enjeux de la terminologie des textes de linguistique, en nous rapportant aux ouvrages de Maingueneau choisis comme corpus. Comme la terminologie spécifique au champ de l'énonciation littéraire est bien complexe et n'aurait pas pu être traitée en entier dans l'espace dédié à cet article, nous nous sommes arrêtée au pôle du producteur du discours, focalisant donc notre attention sur la notion de *sujet*, l'entité créatrice qui est à l'origine même du travail littéraire, le pivot de l'événement que constitue toute énonciation, comme le montre le fondateur des études sur l'énonciation, Emile Benveniste :

Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours. Une langue sans expression de la personne ne conçoit pas. [...] Le langage est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait fonctionner et s'appeler langage [Benveniste, 1966 : 259 *et passim*].

Au-delà de la position centrale que cette instance énonciative détient dans toute production discursive littéraire, notre choix est également motivé par les difficultés lexicales qui existent au niveau dénominatif, et par conséquent, traductif, des termes censés en rendre compte. C'est ce sur quoi attire l'attention Maingueneau lors de la discussion de la problématique de la *subjectivation* :

Le lexique courant ne propose pas de termes satisfaisants. L'«écrivain» est à la fois une catégorie, au demeurant floue, du registre des professions et une figure associée à une œuvre. Quant à l'«auteur», il ne réfère que marginalement à un statut social, il vise plutôt l'individu en tant que source et garant de l'œuvre [...]. La notion d'«énonciateur», en revanche, n'est pas issue de l'usage, c'est un concept linguistique récent dont la valeur reste instable : on oscille entre une conception de l'énonciateur comme instance interne à l'énoncé (support des opérations énonciatives) et une conception où l'énonciateur est plutôt un locuteur, l'individu qui produit le discours [2004 : 107].

### III. Traduire une approche, adapter une terminologie

En tant que domaines des sciences du langage bien définis, l'analyse du discours et la pragmatique utilisent un métalangage propre, où interfèrent des séries de termes spécialisés qui possèdent un contenu sémantique spécifique. Même si on parle de *métalangage*, il ne faut cependant pas oublier qu'en fait on ne traduit pas une *langue* mais un *discours* de spécialité, la traduction étant une démarche discursive par excellence. Aussi faut-il bien établir, dans un premier temps, le type de texte / discours qui caractérise l'objet de la traduction. Par la suite, la compréhension de l'approche du sujet que propose l'auteur est tout aussi importante.

Dans le cas des textes de Maingueneau, une attention particulière a dû être prêtée aux termes spécifiques au domaine de la pragmatique et des linguistiques de l'énonciation, champ assez flou d'un point de vue terminologique en roumain, car subissant l'influence des études en anglais *et* en français. Si beaucoup de ces termes sont des termes généraux, auxquels la pragmatique ajoute un sens de spécialité, il y en a d'autres dont l'usage est restreint à ce champ précis. Certains de ces termes ont été déjà introduits en roumain, par d'autres traductions, ou par des ouvrages qui s'inspirent des différentes écoles de pragmatique, mais avec une circulation plutôt restreinte, d'autres ont été proposés par nous en traduction. Une bonne documentation et une consultation

permanente des textes de pragmatique de référence pour le roumain ont été donc indispensables.

Parfaitement conscients du flou qui caractérise bien des concepts qui sous-tendent l'approche discursive de la littérature, les traducteurs ont adopté des stratégies différentes, mais orientées toutes vers la préservation de la cohérence terminologique du domaine ; il faut mentionner tout d'abord les syntagmes qui ont pour noyau le terme *discours* : *discours littéraire*, *discours constituant*. Certains des choix terminologiques ont trouvé leurs arguments dans les précisions et les avertissements de l'auteur même :

Il est facile d'ironiser sur la vague de fond qui impose aujourd'hui « discours littéraire », après celle qui a imposé « texte » ou « structure ». Il est vrai que le contenu de « discours » semble peu consistant. Mais à côté de véritables « termes », il est normal qu'il existe dans les sciences humaines et sociales des notions instables qui ont la double caractéristique de participer de plusieurs disciplines et d'afficher certaines options théoriques (Maingueneau, 2004 : 248).

La cohérence terminologique au niveau de la traduction des théories linguistiques et littéraires rappelées et intégrées par Maingueneau dans son approche a été l'un des points les plus importants dans la version de son ouvrage. On peut commenter, à titre d'exemple, les termes relevant des théories de l'énonciation, des actes de langage et des typologies discursives.

Une distinction bien nette entre les notions de *discours* et de *texte* a été ainsi nécessaire dans le cas de *discurs literar/ text literar*. Pour ce qui est du syntagme novateur que Maingueneau introduit, avec Cossutta, dès 1995, mais qui ne circule pas en roumain, *discours constituant*, l'option du traducteur de choisir, pour l'adjectif, *constituent* et non pas *constitutiv*, est significatif, et résulte d'une analyse attentive de la distinction de Maingueneau entre *discours constituant* / *éphémère*, tout comme du champ lexical et des réseaux sémantiques spécifiques au terme *constituer* (*a constitui, constitui, constituentă*) [voir Maingueneau, 2007 : 65].

La question de la stabilité terminologique est également importante. Comme les termes qui caractérisent la pragmatique et l'analyse de discours résultent assez souvent de la traduction en roumain des textes français ou anglais, ils ne sont pas toujours stabilisés, connaissant parfois des doubles, e.g. fr. *énonciateur* – roum. *enunțator / enunțiator*, fr. *acte illocutionnaire* – roum. *act ilocuționar / ilocutoriu*, fr. *verbe factif* - roum. *verb factiv / factitiv față / fațăetă*.

Pour Maingueneau, une œuvre littéraire est avant tout un type d'*énonciation*, résultant d'un type de discours spécifique, qui laisse transparaître des stratégies, où agissent des acteurs, qui mettent en place des actes ; le discours littéraire est donc un langage-action. La notion d'*énonciation* est centrale chez Maingueneau aussi les termes appartenant à ce champ lexical ont dû être soigneusement analysés.

<b>Terme en français</b>	<b>Terme en roumain</b>
<i>Énonciation</i>	<i>Enunțare</i>
<i>Co-énonciation</i>	<i>Co-enunțare</i>
<i>Énonciateur</i>	<i>Enunțător/enunțiator/emițător/vorbitor</i>
<i>Co-énonciateur/ Énonciataire</i>	<i>Enunțiator / destinatar/ receptor</i>
<i>Archi-énonciateur</i>	<i>Arhi-enunțător / enunțiator</i>

Le terme *enunțare* occupe une place stable dans la terminologie autant de spécialité que dans la langue commune, comme le montre l'édition du dictionnaire monolingue de référence pour le roumain DEX, et, du côté de la spécialité, le dictionnaire des sciences du langage coordonné par A. Bidu-Vrănceanu (2001) ; en revanche, *co-enunțare* est plutôt rare et réservé aux articles et ouvrages de spécialité, le dictionnaire de référence de la langue roumaine n'ayant aucune entrée pour ce terme ; de manière un peu surprenante, la même absence peut être signalée pour le dictionnaire de Bidu-Vrănceanu. Cela explique son orthographe encore instable (avec ou sans tiret) ; nous-même, nous avons préféré utiliser le tiret, justement à cause du niveau faible d'intégration dans le lexique de ce terme.

Pour *énonciateur*, malgré l'absence du terme *enunțător* du DEX, par tradition, les discours de spécialité, les manuels, l'emploient couramment ; cela a été l'argument principal qui a justifié notre choix de le traduire par *enunțător*. Nous devons souligner cependant que dans la littérature de spécialité, on peut remarquer récemment la circulation de la forme *enunțiator*, également présent dans certains ouvrages de référence pour le domaine (voir par exemple la variante en roumain du *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, la traduction étant faite par un collectif de spécialistes en linguistique de l'Université de Cluj, 1999).

Une attention particulière a été prêtée le long de la traduction à l'appropriation de la terminologie aux théories linguistiques et littéraires dont il y était question ; si la linguistique énonciative travaille avec *énonciateur / énonciataire (co-énonciateur)*, dans les approches interactionnistes le couple terminologique est plutôt *locuteur /*

*interlocuteur*, pour lesquels le roumain utilise *locutor* (cf. DEX terme plutôt spécialisé pour *vorbitor*, / *interlocutor*; les sciences de la communication, suite aux théories de Jakobson, travaillent de préférence avec *émetteur* / *récepteur* (roum. *emițător* / *receptor*); la narratologie avec *narrateur* / *narrataire* (roum. *narator* / *naratar*). Le terme *enunțător* est complètement absent du dictionnaire de Bidu-Vrănceanu, sa place dans le système énonciatif étant dénommé par le terme *emițător* (voir par exemple la définition du terme *enunțare*).

Pour ce qui est du terme *sujet*, si sa traduction en tant que telle ne pose pas de problème pour le roumain (*subiect*), l'approche théorique de Maingueneau, fondée sur les avancées dans le domaine de l'analyse du discours sous l'influence de la rhétorique en particulier, ont demandé des options de traduction spécifiques, justifiées tout d'abord par une interprétation pertinente du texte. Le modèle de la *subjectivation* (roum. *subiectivare*, à partir du verbe *a subiectiva*) que propose Maingueneau dans *Le discours littéraire* est un bon exemple dans ce sens; l'impossibilité de juxtaposer le sujet biographique et le sujet énonciateur dans la recherche des formes de « subjectivation » des textes amène Maingueneau à distinguer trois instances de production : la *personne*, *l'écrivain* et *l'inscripteur*. En traduction, le dernier de ces termes, un néologisme, a été rendu par un calque, *inscriptor*, afin de pouvoir préserver le lien étymologique avec les verbes *inscrire* / *écrire* (roum. *a înscrie* / *a scrie*) et le substantif *inscription* (roum. *inscripție*), importants pour la compréhension de sa place dans ce modèle tripartite. En plus, l'usage d'une forme lexicale construite avec le suffixe *-tor*, également présent dans *scriitor*, a permis de préserver, en roumain, la cohérence terminologique et sémantique du modèle proposé.

Parmi les concepts censés rendre compte du pôle de la production discursive que l'analyse du discours a empruntés à la rhétorique, celui d'*ethos* est probablement l'un des plus intéressants; Maingueneau y consacre des études nombreuses, et les ouvrages du corpus analysé en portent la marque aussi. Côté terminologique, on peut observer que le roumain *etos*, emprunté au grec *ethos*, connaît une graphie double, *etos/ethos*, étant présent et défini en tant que tel dans le DEX. Toutes les traductions ont préféré cependant la forme *ethos*, en vertu des correspondances étymologiques avec le terme, cette forme étant d'ailleurs la plus répandue dans les ouvrages de spécialité en linguistique; la dichotomie *ethos* / *anti-ethos*, le modèle taxinomique de l'*ethos* (*effectif* - *prédiscursif* et *discursif* [*dit/montré*]) tout comme les observations sur *l'incorporation textuelle* spécifique à l'*éthos* ont été rendu, en traduction, à travers des termes directs ou proches en roumain, afin de pouvoir garder et démontrer avec la même clarté les

prolongements de ce concept de la rhétorique antique dans l'analyse du discours littéraire : roum. *ethos /anti-ethos ; ethos efectiv – prediscursiv, discursiv [spus/arătat] ; încorporare textuală*.

Au-delà des termes individuels, les syntagmes dans la formation desquels ils apparaissent représentent un autre niveau auquel le traducteur est censé trouver la bonne solution ; ainsi, des syntagmes plutôt inusités, contenant les concepts spécifiques à l'énonciation ont été rendus en roumain par des procédés de traduction directe, souvent accompagnés par une explication: c'était le cas des syntagmes *boucle énonciative / textuelle (buclă enunțiativă / textuală), scène d'énonciation / scenă de enunțare* dont la traduction a imposé une association pertinente au syntagme *metrre en scène* (a regiza / a pune în scenă) et une distinction théorique par rapport à la *situation de communication* (voir Maingueneau, 2007 : 222).

Des solutions de traduction oblique, où l'explicitation a été largement utilisée, ont été proposées là où la langue de spécialité en roumain n'offrait pas d'équivalents, ou les structures existantes n'étaient pas satisfaisantes : nous pouvons mentionner à ce niveau les difficultés de traduction du couple terminologique *posé / présupposé*, analysé par Maingueneau dans la *Pragmatique pour le discours littéraire*, termes qui ne pouvaient pas être rendus sans intervention particulière de la part du traducteur : nous avons opté à ce niveau pour les syntagmes *conținutul exprimat / conținutul presupus*, tout en reprenant les termes français entre parenthèses. La même démarche explicative a été appliquée dans cet ouvrage dans la traduction du syntagme *description définie*, pour laquelle nous avons préféré *structuri nominale cu articol hotărât*, quoique certains ouvrages de spécialité en roumain proposent aussi *descripții definite* ; le calque ne nous a pas paru une solution appropriée, vu qu'il occulte la correspondance bien établie entre le sens de l'adjectif *défini* en grammaire (*hotărât*, cf. *articol hotărât*).

#### IV. En guise de conclusion

Si la préoccupation pour le discours dans toutes ses formes de manifestation résulte, comme le veut Maingueneau, d'une « reconfiguration générale du savoir » (cf. 2004 : 248), les conséquences dans le plan traductologique ne sont pas des moindres. Le rôle du traducteur ne s'arrête ainsi pas au simple transfert de connaissances d'un espace à un autre, il prend une partie active à la reconfiguration de cet espace, affirmant son pouvoir d'organisation, de compréhension et d'innovation.

## Bibliographie :

BALAȚCHI, Raluca-Nicoleta *et alii*, (2009) : « Traduire les textes de linguistique française : difficultés et perspectives », in *Analele Universității din Craiova, Seria Langues et Littératures romanes*, nr. 1 / 2009, Editura Universitaria, Craiova, p. 139-149.

BENVENISTE, Emile, (1966) : *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Seuil.

ISRAËL, Fortunato, LEDERER, Marianne (2005) : *La Théorie Interprétative de la Traduction*, tome II, Paris-Caen, Lettres Modernes Minard.

LADMIRAL, Jean-René (1990) : « La traduction proligère. Sur le statut des textes qu'on traduit », in *Meta*, 35, p. 102-118.

LEDERER, Marianne (1993) : *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier.

MAINGUENEAU, Dominique, (2001) : *Pragmatique pour le discours littéraire. L'énonciation littéraire*, Armand Colin, Paris, *Pragmatică pentru discursul literar*, Iași, Institutul European, 2007, traduction par Raluca-Nicoleta Balațchi.

MAINGUENEAU, Dominique, (2004) : *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Armand Colin, Paris, *Discursul literar* Iași, Institutul European, 2007, traduction par Nicoleta-Loredana Moroșan.

MEJRI, Salah (2003) : « La traduction linguistique : problème terminologique ou construction conceptuelle ? », in *Traduire la langue, traduire la culture*, Mejrî *et alii*, Sud Editions, p.177-191.

MOESCHLER Jacques, / Auchlin A. (2002) : *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin.

NET, Mariana (2004), « Intraduisibles nostalgies », in *Atelier de traduction*, 1, Editura Universității Suceava, p.15-17.

OUESLATI, L. (2003) : « La traduction linguistique : la problématique de l'exemple », in *Traduire la langue, traduire la culture*, Mejrî *et alii*, Sud Editions, p. 209-217.

ROCHLITZ, Rainer (2001) : « Traduire les sciences humaines » in *Raisons politiques*, no.2, p. 65-77.

THOIRON, Philippe, BEJOINT, Henri (2010) : « La terminologie, une question de termes ? », in *Meta*, vol. 55, no.1, p. 105-118.

\* L'article est le résultat d'une recherche effectuée dans le cadre du projet PNCDI, CNCS-UEFISCDI, PN-II-RU-PD-2011-3-0125, contrat 45/5.10.2011.